

► Information générale

Cours	
Titre	Origine et diversité du vivant
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO1953 B
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Automne
Année	2024
Type de formation	Théorie sous forme de cours magistral
Déroulement du cours	Présentiel. 12h30-15h29 le vendredi. Théorie : 06 septembre au 11 octobre et 28 octobre au 06 décembre 2024 Campus MIL
Charge de travail hebdomadaire	Variable : environ 5h de travail personnel (lecture et étude) par semaine

Enseignant(e)	
Nom et titre	Rémy D. Tadonleké, PhD
Coordonnées	rc.tadonleke.dzatchou@umontreal.ca
Disponibilités	Réponses additionnelles aux questions à la fin de la séance (une vingtaine de minutes), et via studium. Envoyer les questions via studium plutôt que par ma boîte courriel directe, étant donné les difficultés de réception de courriels qui pourraient être rencontrées. Il est peu probable qu'un forum de discussion soit créé, vu le nombre élevé d'étudiants inscrits et la complexité de gestion qui pourrait en résulter. Local B-1251 pavillon B, Campus MIL

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	Aucune
Coordonnées	
Disponibilités	

Description du cours	
Description simple	Hiérarchie des niveaux structuraux. Organisation chimique de la matière vivante. Origine de la vie sur terre. Le code génétique. Cellule procaryote et cellule eucaryote. Mitose, méiose. Diversité et classification des organismes vivants
Place du cours dans le programme	Ce cours est exclusif aux étudiants des programmes 195011, 195541, 196710 et 199010. Toutefois, il pourrait être reconnu comme cours hors programme dans d'autres programmes.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le but du cours est de donner un aperçu du haut degré d'organisation des organismes vivant en les situant dans la pyramide de la complexité et se familiariser avec l'approche hypothético-déductive de la méthode scientifique

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant devrait :

- Connaître la hiérarchie des niveaux structuraux de la matière (pyramide de la complexité)
- Posséder les notions de chimie (sur les constituants du vivant)
- Connaître les différentes fonctions des molécules du vivant
- Connaître les propriétés des organismes vivants
- Distinguer les virus des cellules procaryotes et eucaryotes
- Connaître l'historique de, et les différentes théories sur l'origine de la vie sur la Terre
- Connaître les relations ADN-ARN-Protéines (réplication, transcription et traduction de l'ADN en protéines)
- Connaître l'organisation et, sommairement, le métabolisme des cellules procaryotes
- Connaître l'organisation cellulaire des eucaryotes
- Connaître les fonctions des organelles chez les eucaryotes
- Connaître les principales étapes de la mitose et de la méiose

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
S.1. 06 Septembre. 2024	Introduction (Définition et étendue du domaine de la Biologie, définition et caractéristiques du vivant, cas particulier des virus, méthode scientifique)	Cours magistral /discussion (CM/d)			
S.2. 13 septembre 2024	Composés inorganiques de la matière vivante	CM/d			
S.3. 20 Septembre 2024	Les glucides	CM/d			
27 Septembre.2024. Pas de cours	Férié	Pas de cours			
S.4. 04 Octobre 2024	Les lipides	CM/d			
S.5. 11 Octobre 2024	Les protéines	CM/d			
18 Octobre 2024	Examen INTRA				QCM
25 Octobre 2024	Pas de cours	Semaine de relâche			
S.6. 1er Novembre 2024	Les acides nucléiques	CM/d			
S.7. 08 Novembre 2024	Transcription et traduction: synthèse protéique	CM/d			
S.8. 15 Novembre 2024	Origine des organismes vivants	CM/d			
S.9. 22 Novembre 2024	Structure des procaryotes	CM/d			
S.10. 29 Novembre 2024	Structure des eucaryotes	CM/d			
S.11. 06 décembre 2024	Cycles cellulaires (mitose, méiose)	CM/d			
13 décembre 2024	Examen FINAL				QCM

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates / local	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Pondérations
18 octobre 2024 Local A-4502.1 MIL	Examen INTRA (pas de documents autorisés) Questions à choix multiples	Voir « objectifs généraux » et « objectifs d'apprentissage » plus haut	Choisir la bonne réponse parmi les 4 ou 5 proposées	50%
13 déc. 2024 Local A-4502.1 MIL	Examen FINAL (pas de documents autorisés) Questions à choix multiples	Voir « objectifs généraux » et « objectifs d'apprentissage » plus haut	Choisir la bonne réponse parmi les 4 ou 5 proposées	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	<p>L'absence à un examen (INTRA ou FINAL) sans justification valable entraîne la note zéro.</p> <p>Pour les étudiants absents aux examens et ayant une justification valable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un examen collectif de rattrapage de l'INTRA pourrait être organisé (cela dépendra du calendrier et de la disponibilité des salles). S'il n'est pas organisé, la note de l'examen FINAL comptera pour 100%. - un examen collectif de rattrapage de l'examen FINAL sera organisé.
Dépôts des travaux	Non applicable
Matériel autorisé	Aucun matériel n'est autorisé pour les examens (INTRA et FINAL)
Qualité de la langue	
Seuil de réussite exigé	Les étudiants doivent consulter les seuils de réussite fixés par les programmes auxquels ils sont inscrits.

► **Rappels**

Dates importantes	
Modification de l'inscription	18 septembre 2024 : dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier).
Date limite d'abandon	8 novembre 2024 : dernier jour pour abandonner un cours avec frais.
Fin du trimestre	13 décembre 2024
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	Au courant du mois de Novembre 2024

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours pour les examens et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Autorisée

► **Ressources**

Ressources suggérées ou obligatoires

Documents suggérés (pas obligatoires)	<p>- J. B. Reece et Campbell N. A. Biologie 4^e édition. Edition du Renouveau Pédagogique (ERPI), Saint-Laurent, Montréal. Pearson © 2012. (le plus important)</p> <p>Secondairement</p> <p>- Lisa A Urry, Neil A Campbell, Michael L Cain, Steven Alexander Wasserman, Peter V Minorsky, Jane B Reece, Biologie 5e edition, ERPI Montréal; Pearson © 2020 Éditeurs intellectuels : Antoine Campeau-Péloquin et Sophie Dubé Traduction : Chantal Racine</p>
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	
Équipement (matériel)	N /A

Ressources complémentaires

Documents	
Sites Internet	
Guides	
Autres	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>